

1

OBJECTIFS VISÉS

- Augmenter et diversifier le niveau de pratique des jeunes au regard de leur culture initiale.
- Participation aux principales étapes du Challenge Nature UNSS ; licence obligatoire + Incitation à la formation juge escalade en fédéral et JO en UNSS.
- Information sur les formations fédérale dans le club associé ARDESCA, CREPS + Information sur la réglementation et l'encadrement dans différentes activités en particulier avec le CREPS (partenaire)



2

CARACTERISTIQUES SCOLAIRES

- **Niveaux de classe** : Tous les élèves de la filière professionnelle ou générale sauf exception.
- **Nombre d'élèves par niveau** : 12 élèves entrant en seconde
- **Mixité exigée**
- Motivation sportive et rigueur dans le comportement scolaire



3

HORAIRES, ENTRAINEMENTS, TRANSPORTS

Nombre d'heures d'entraînement :
2 heures le jeudi après midi

Lieux de pratique : SAE Roqua + rayon 30 km autour Aubenas selon financement

Mode de déplacement sur les lieux de pratique :
Minibus: identifié en location
un véhicule établissement

Intervenants auprès du groupe: M Néel + BE club
selon calendrier

Accès à un entraînement club selon EDT élèves

NOTRE STRUCTURE D'APPRENTISSAGE

SAE Nationale (13 mètres) au gymnase Roqua (+ salle de blocs)



MODALITES D'ADMISSION

Mixité recherchée

1. Pas de niveau technique particulier requis, juste une validation des principes de base d'assurage en moulinette .

2. Entretien préalable avec M Néel, à la rentrée 2026 :

- Présentant son parcours scolaire et surtout son engagement ainsi que son assiduité aux activités UNSS dans son précédent établissement ou années antérieures (Une lettre de recommandation de son précédent professeur EPS sera demandée)
- Exposant un sérieux engagement moral sans période d'essai prouvant ainsi la responsabilité prise et la motivation de l'élève.

3. Autorisation parentale pour les transports organisés notamment, mais aussi les changements d'Emploi du Temps éventuels en relation avec l'internat et la Vie Scolaire.

4. Prise de licence UNSS obligatoire de l'établissement avec une participation régulière et active, et éventuellement une participation et un engagement au sein du bureau du bureau de notre Association Sportive.

5. Un bilan mensuel régulier fixé selon EDT des élèves et du professeur.